

4^{ème} Congrès National de Lutte Contre la Corruption

La lutte contre la corruption : un processus participatif

9 décembre 2019

Hôtel El Mouradi Gammarth, Tunis

NOTE CONCEPTUELLE

1. CONTEXTE :

En Tunisie, depuis la Révolution et au cours des dernières élections, la demande grandissante d'intégrité, de redevabilité et de transparence a été affirmée. Pour y répondre, des efforts ont été engagés selon une approche intégrée et inclusive qui a abouti à l'élaboration et l'adoption de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte Contre la Corruption (2016-2020) et son premier plan d'actions opérationnel 2017-2018. Les plus hautes autorités et un ensemble de parties prenantes parmi elles l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption, la Présidence du Gouvernement, les représentants l'autorité judiciaire et des médias. se sont engagées à mettre en place des mesures concrètes permettant de lutter efficacement contre la corruption, à travers la signature de la Charte de la Stratégie Nationale lors du premier Congrès National de la lutte contre la corruption qui s'est tenu le 9 décembre 2016.

L'objectif est de coordonner les efforts, renforcer les synergies, mobiliser les acteurs à travers des actions stratégiques ciblées et prioritaires, lesquelles permettront de contribuer à lutter efficacement contre la corruption afin de renforcer la confiance des citoyen.ne.s dans leurs institutions en créant un changement perceptible pour eux et de créer les conditions nécessaires à un développement économique et social durable et inclusif, à tous les niveaux.

Les attentes des citoyen.ne.s demeurent fortes en la matière comme le montrent les divers sondages d'opinions et la seconde vague de l'Enquête Nationale réalisée par l'Institut National de la Statistique portant sur « la Perception des Citoyens envers la Sécurité, Liberté et la Gouvernance Locale en Tunisie », qui a été menée fin 2017, après celle de fin 2014. Ainsi, 74% des Tunisien.ne.s estiment que la corruption est l'un des plus grands problèmes du pays, 63,3% pensent que la corruption est répandue et touche presque tous les secteurs et expriment leurs certitudes quant à l'existence des opérations de corruption quotidiennes dans leurs régions (contre 50% en 2014).

Le Congrès National de la Lutte Contre la Corruption constitue l'institutionnalisation par la Tunisie de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption établie par les Nations Unies. Il confirme la volonté politique exprimée en 2016 lors de la signature de la charte du plan d'action de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte Contre la Corruption, lors de la première édition, réaffirmée en 2017 lors de sa deuxième édition par le Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple et le Chef du Gouvernement, et consolidée lors de la troisième édition en 2018.

Ce Congrès mobilise annuellement l'ensemble des acteurs nationaux pour discuter des réalisations et des acquis dans la lutte contre la corruption, faire le bilan des efforts déployés, capitaliser sur les avancées et initiatives des différents acteurs et partenaires, sur les expériences innovantes et les démarches et stratégies à dupliquer et généraliser, et émettre des recommandations pour continuer

vers les prochaines étapes. Il est également l'occasion de faire un état des lieux sur l'avancement de la mise en œuvre collective et participative de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la Corruption, et une opportunité pour réaffirmer l'engagement des acteurs nationaux et des partenaires de la Tunisie impliqués dans la lutte contre la corruption et la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Plus particulièrement, cette 4^{ème} édition correspond au lancement du second Plan d'action de la Stratégie Nationale 2019-2020 et coïncide avec une nouvelle législature présidentielle, parlementaire et exécutive. Elle constitue ainsi le cadre de mobilisation de tous pour relever les principaux défis de budgétisation, de leadership, de renforcement de capacités et de coordination, afin que la lutte contre la corruption soit un véritable processus participatif engageant pour toutes les parties prenantes.

Cette édition 2019 du Congrès National de Lutte Contre la Corruption est organisé par l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) avec le soutien de ses principaux partenaires internationaux pour l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte Contre la Corruption, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et ses projets de coopération appuyés par l'Agence Coréenne de la Coopération Internationale (KOICA) et le Royaume des Pays Bas, et avec la participation du Conseil de l'Europe, l'Organisation pour le la Coopération et le Développement Economique (OCDE), appuyé par le Royaume Uni, et le Geneva Centre for Security Sector Governance (DCAF).

2. OBJECTIFS DU CONGRES :

Ce Quatrième Congrès de lutte contre la corruption vise, en particulier à :

- Faire le point sur les efforts déployés et les réalisations de l'année 2019 en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, tirer les principales leçons apprises et de formuler les recommandations pertinentes pour renforcer l'efficacité de l'action commune ;
- Présenter le second Plan d'action 2019-2020 de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption
- Présenter les axes et les défis du renforcement de la lutte contre l'impunité en matière de corruption ;
- Faire le bilan d'une année de mise en application de la Loi n°2018-46 du 1er août 2018 relative à la déclaration du patrimoine et des intérêts, à la lutte contre l'enrichissement illicite et au conflit d'intérêts et identifier les réponses aux défis de mise en œuvre identifiés ;
- Partager certaines expériences et initiatives en vue d'identifier une approche coordonnée d'élaboration de stratégies sectorielles d'intégrité et de lutte contre la corruption;
- Promouvoir les partenariats tant au niveau national, entre instances, institutions et organisations, qu'au niveau international, entre partenaires techniques et financiers et instances sœurs.
- Mobiliser et associer les institutions publiques, les acteurs locaux, la société civile, les médias, les élu.e.s et toutes les parties prenantes dans la mobilisation des efforts nationaux en matière de lutte contre la corruption.

Programme

Horaire	Thèmes	Intervenant.e.s
08h30-09h00	Inscription des participant.e.s	
09h00-10h00	<p>Les allocutions d'ouverture du Congrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Chawki Tabib, Président de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption ▪ M. Youssef Bouzekher, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ▪ M. Diego Zorrilla, Coordonateur Résident des Nations Unies en Tunisie ▪ M. Youssef Chahed, Président du Gouvernement 	Maitre de cérémonie : M. Wael Toukebri
10h00-10h30	Pause-café	
	<p>Panel 1: La Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte Contre la Corruption « Le processus participatif de la mise en œuvre du plan d'action 2019-2020 »</p>	
10h30-11h30	<p><i>La Stratégie Nationale pour la Bonne Gouvernance et de la Lutte Contre la Corruption (2016-2020) comprend 6 objectifs, regroupés en 25 initiatives stratégiques prioritaires définies dans son deuxième plan d'action 2019-2020, mises en œuvre par 17 intervenants de différents secteurs gouvernementaux et autres.</i></p> <p><i>Ce panel session a pour but de mettre en exergue les principales initiatives du Plan d'action stratégique 2019-2020 et les objectifs de sa mise en œuvre, ainsi que l'approche participative pour son élaboration et sa l'atteinte de ses objectifs.</i></p>	Présidente de la séance : Mme Monia Brahim
Panelistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Chawki Tabib, Président de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption ▪ Un.e représentant.e de l'Assemblée des Représentants du Peuple ▪ M. Walid Fehri, Directeur au sein des Services de Gouvernance à la Présidence du Gouvernement ▪ Mme Hayet Ben Hamouda, membre du Conseil Supérieur de la Magistrature ▪ M. Abdelbasset Fridhi, membre du Syndicat National des Journalistes Tunisiens ▪ Un représentant de l'Assemblée des Représentants du Peuple 	

<p>11h30-12h30</p>	<p>Panel 2 : La lutte contre l'impunité, garant de la justice</p> <p><i>Dans le contexte de la poursuite du processus démocratique de la Tunisie, il est impératif d'imposer l'Etat de Droit, de protection des droits et libertés et de réduire le phénomène de l'impunité en renforçant les mécanismes nationaux de lutte contre l'impunité et en garantissant le respect du Droit, garants de la justice. Le pouvoir judiciaire est chargé de l'application de la justice en assurant une protection pénale à l'ensemble des justiciables, la poursuite des auteurs des infractions de corruption et la garantie des procès équitables. Ce panel discutera des défis de la lutte contre l'impunité pour garantir une justice pour tous et l'application de la sanction en matière de lutte contre la corruption.</i></p>	<p>Président de la séance :</p> <p>A confirmer</p>
<p>Panelistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Sami Chaib, Magistrat au Pôle Judiciaire Économique et Financier ▪ Un.e représentant de la Cour des Comptes ▪ M. Chedly Rahmani, Che du Contentieux Général de l'Etat ▪ Un.e représentant.e de la Direction des Affaires Pénales au Ministère de la Justice ▪ M. Mohamed Ayedi, membre du Conseil de l'INLUCC 	
<p>12h30-13h00</p>	<p>Débat</p>	
<p>13h00-14h30</p>	<p>Pause déjeuner</p>	
<p>14h30-15h30</p>	<p>Panel 3 : La déclaration du patrimoine et des intérêts et la lutte contre l'enrichissement illicite et le conflit d'intérêts : Entre l'opérationnalisation et les défis d'applications</p> <p><i>Cette première année depuis la promulgation de la Loi n°46-2018 du 1er août 2018 relative à la déclaration du patrimoine et des intérêts, à la lutte contre l'enrichissement illicite et le conflit constitue une période suffisante pour entamer l'évaluation de l'expérience, et notamment au niveau de son respect par les différentes catégories concernées. Cette expérience a fait ainsi ressortir des différences constatées par l'INLUCC quant au respect des structures publiques des dispositions de la loi, comparativement au respect limité des structures non publiques. Par ailleurs, la mise en œuvre de la loi a soulevé des problématiques juridiques qui s'ajoutent à des difficultés procédurales et matérielles au niveau de l'application de certaines dispositions. Ce panel discutera des défis de cette mise en œuvre.</i></p>	<p>Présidente de la séance :</p> <p>Mme Chaima Bouhlel</p>

Panelistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Nadia Saidi, l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption ▪ M. Fathi Babay, Directeur Général de la Gouvernance au Ministère de la Culture ▪ M. Neji Bghouri, Président du Syndicat National des Journalistes Tunisiens ▪ M. Youssef Ben Tili, Représentant de l'Association Al Bawsala 	
15h30-15h45	Débat	
15h45-16h00	Pause-Café	
16h00-17h00	<p>Panel 4 : Vers une approche sectorielle du renforcement de l'intégrité</p> <p><i>La contribution des secteurs aux efforts nationaux pour le renforcement de l'intégrité par l'élaboration de stratégies et réformes sectorielles d'une part, et l'intégration au sein de ces stratégies d'initiatives visant directement la promotion de l'intégrité au sein de ces secteurs, à travers la généralisation de mécanismes de prévention des risques de corruption d'autre part, constituent les principaux défis posés sur le plan sectoriel. Les stratégies et plans sectoriels selon cette approche constituent un moyen dont le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre constituent un indicateur essentiel de l'intégrité du secteur. Ce panel discutera des initiatives innovantes et avancées et dégagera des recommandations pour une approche participative du renforcement de l'intégrité au niveau sectoriel.</i></p>	<p>Président de la séance : Pr Mostapha Belataief</p>
Panelistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Moufida Belghith, Conseillère Juridique à l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption ▪ Un.e représentant.e du Ministère de la Santé ▪ M. Nizar Ben Sfaia Colonel Major à la Direction Générale des Douanes ▪ Un.e représentante du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration et des Politiques Publiques 	
17h00-17h30	Débat	
17h30	Clôture du congrès	